



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 152 – 2<sup>e</sup> trimestre 2012**

## Sommaire

<i><b>Méthodologie</b></i>	<b>3</b>
<i><b>1. Synthèse du contexte international et européen</b></i>	<b>5</b>
<i><b>2. Evolution conjoncturelle en Guyane</b></i>	<b>6</b>
<i><b>2.1 Evolution des actifs financiers</b></i>	<b>6</b>
<i><b>2.2 Evolution des passifs financiers</b></i>	<b>8</b>
<i><b>2.3 Vulnérabilité financière des agents économiques</b></i>	<b>9</b>
<i><b>2.4 Tendances et prévisions</b></i>	<b>10</b>
<i><b>3. L'enquête auprès des principaux établissements de crédit</b></i>	<b>11</b>
<i><b>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>12</b>
<i><b>Les avoirs des ménages</b></i>	<b>13</b>
<i><b>Les avoirs des entreprises</b></i>	<b>14</b>
<i><b>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit implantés localement</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</b></i>	<b>16</b>
<i><b>L'endettement des ménages</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des collectivités locales</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des entreprises</b></i>	<b>18</b>
<i><b>6. Risques sectoriels</b></i>	<b>19</b>
<i><b>7. Indicateurs de vulnérabilité</b></i>	<b>21</b>
<i><b>8. Rappel des taux</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.1 Taux réglementés</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.2 Evolution des principaux taux de marché</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.4 Taux de l'usure</b></i>	<b>22</b>
<i><b>9. Monnaie fiduciaire</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.1 Emission mensuelle de billets euros</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.2 Emission mensuelle de pièces euros</b></i>	<b>23</b>

## Méthodologie

### **1) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédits installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL) et son incidence sur les statistiques monétaires.**

Parallèlement à la réforme SURFI (réforme du système de reporting financier de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) intervenue le 30 juin 2010<sup>1</sup>), une modification des critères présidant à l'attribution du statut d'établissement implanté localement est intervenue. Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale « significative », avec au moins un agent permanent localement. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole. Suite à cette modification, trois établissements ont été rattachés aux ECIL en Guyane, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de développement (AFD) et de la Casden BP.

La nouvelle répartition des établissements de crédit est désormais la suivante :

ECIL: AFD, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, BRED Cofilease, CASDEN BP, CDC, CMAG, CRCAMMG, FCMAG, La Banque Postale, OSEO, SOFIAG, SOMAFI

ECNIL: BEI, CAFINEO, CFF, DEXIA CREDIT LOCAL, NATIXIS, NATIXIS FACTOR, NATIXIS FINANCEMENT, autres EC

Cette modification se traduit, par rapport à l'ancien périmètre, par une variation à la hausse des données financières (actifs et passifs) concernant les Etablissements de Crédits Implantés Localement.

### **2) L'enquête de conjoncture**

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés dont 7 Banques de détail et 2 Sociétés financières).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les prévisions d'évolution relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que celles relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression (ou qu'une situation est en amélioration) et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement (ou qu'une situation est en dégradation).

### **3) Les actifs financiers**

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

<sup>1</sup> Depuis juin 2010, SURFI a succédé au système BAFI (base des agents financiers), en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte et de reporting des informations auprès des établissements de crédit. Cette réforme vise notamment à simplifier et à rationaliser les reportings financiers destinés au superviseur bancaire.

*Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages).*

#### **4) Les passifs financiers**

*Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit (ECIL et ECNIL) puis les crédits accordés par les établissements de crédit implantés localement (ECIL).*

*Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont-ils comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") alors que les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières", SNF).*

*Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.*

*Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.*

*Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale ainsi que les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages). Les crédits octroyés aux collectivités locales (administrations publiques locales) sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.*

#### **5) Service central des risques (SCR)**

*Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par établissement de crédit déclarant et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (Départements et Collectivités d'Outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.*

*Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours de crédits titrisés et les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés. A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,28 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 3,55 % à fin décembre 2011.*

#### **6) L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises**

*L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises concerne les principaux établissements bancaires intervenant sur ce type de crédit dans le département. Réalisée tous les semestres, cette enquête recense le taux moyen des découverts et des crédits à moyen et long termes offert par ces établissements de crédit à leurs clientèles.*

## 1- Synthèse du contexte international et européen

Au deuxième trimestre 2012, la reprise mondiale déjà molle donne des signes de faiblesses en raison des tensions financières persistantes en Europe et de la croissance moins forte que prévu des pays émergents. D'après les dernières projections du Fonds Monétaire International réalisées en juillet 2012, le taux de croissance de l'économie mondiale serait de 3,5 % en 2012 soit 0,1 point de moins que prévu en avril 2012.

La croissance américaine bien que positive à 0,4 % au deuxième trimestre, diminue légèrement par rapport au trimestre précédent (+ 0,5 %). Le pouvoir d'achat des ménages américains serait en outre toujours soutenu par un marché du travail relativement dynamique (taux de chômage à 8,2 % en juin 2012).

En Asie, le Japon enregistre à son tour un ralentissement économique malgré l'augmentation des dépenses publiques et privées consécutive à la catastrophe de Fukushima. Sa croissance s'effrite, passant de 1,3 à 0,3 % entre le premier et le deuxième trimestre 2012. La progression des exportations, de l'ordre de 1,2 % au deuxième trimestre, reste trop faible pour couvrir celle des importations, à + 1,6 %. La croissance chinoise enregistre son sixième trimestre consécutif de ralentissement (7,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2012, contre 8,1% au premier trimestre) résultant essentiellement de la baisse de l'activité du commerce mondial mais aussi de la décélération de la demande intérieure.

Conséquence des tensions accrues sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et du renforcement de l'incertitude, l'activité dans la zone euro recule au deuxième trimestre (- 0,2 % par rapport au trimestre précédent). L'Allemagne n'est également plus à l'abri du ralentissement économique qui affecte fortement les pays de la zone euro (+ 0,3 % au deuxième trimestre contre 0,5 % au trimestre précédent). Le taux de chômage en juin 2012 dans la zone euro est de 11,2 % (+ 1,2 point par rapport à juin 2011). Par ailleurs, l'écart entre le taux de chômage des États membres est particulièrement significatif, en effet la différence entre le taux de chômage le plus bas (en Autriche, 4,5 %) et le plus élevé (en Espagne, 24,8 %) est la plus importante de la dernière décennie.

Au deuxième trimestre 2012, comme au premier trimestre, le produit intérieur brut en France reste stable (0,0 %). Les dépenses de consommation des ménages reculent légèrement (- 0,2 % après + 0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe totale croît à nouveau (+ 0,6 %) après un repli au premier trimestre (- 0,8 %). Les importations accélèrent nettement (+ 1,8 % après + 0,6 %), tandis que les exportations restent peu dynamiques (+ 0,2 % après + 0,1 %).

Lors de sa réunion du 5 juillet 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de réduire le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème, ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt, de 25 points de base, à respectivement 0,75 %, 1,50 % et 0,00 %.

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro » afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème<sup>2</sup>. Lors de la révision des taux des livrets d'épargne réglementés du 15 juillet 2012, le gouverneur de la Banque de France a décidé de maintenir le taux du livret A à 2,25 %.

Après avoir atteint un record à la mi-mars à 126 dollars le baril, le prix du pétrole (*Brent*) a connu une forte baisse au deuxième trimestre 2012 : en juin son cours s'est établi à 96,4 dollars (soit un repli de 23,5 % depuis la mi-mars). Toutefois, en juillet, le prix du baril s'est à nouveau fortement redressé (+ 6,0 % sur le mois). Par ailleurs, en raison de la sécheresse exceptionnelle aux États-Unis et de l'état actuel des cultures dans d'autres régions céréalières, les prix des matières premières alimentaires se sont nettement redressés (+ 7,7 % en juillet 2012 après - 1,8 % en juin).

<sup>2</sup> Pour davantage d'information sur ces décisions de la BCE :

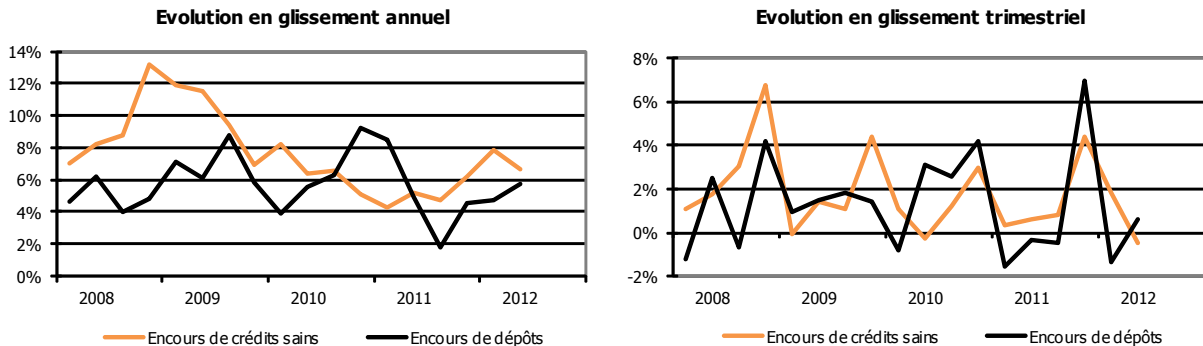
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/declaration-introductive-06-09-2012-v2.pdf>

<http://www.banque-france.fr/uploads/media/pr120906.fr.pdf>

<http://www.banque-france.fr/uploads/media/mesures-visant-a-preserver-la-disponibilite-des-garanties-06-09-2012-v2.pdf>

## 2- Evolution conjoncturelle en Guyane

A l'instar de l'indicateur du climat des affaires du département qui se replie légèrement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, passant en dessous de sa moyenne de longue période, l'activité des établissements de crédit continue de marquer le pas. Alors que l'activité de collecte progresse par rapport au trimestre précédent (+ 0,6 % contre - 1,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre), l'activité de financement reste morose avec un encours de crédits sains en légère baisse (- 0,5 %).



Source : IEDOM, données SURFI

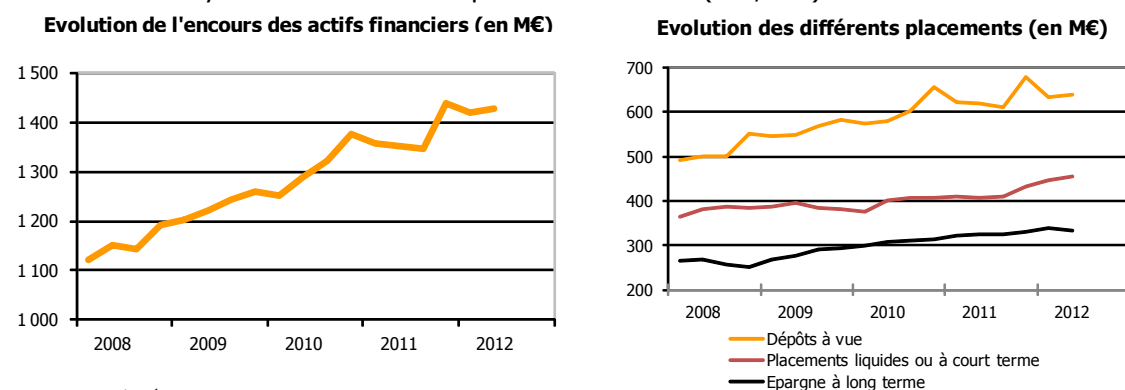
Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 :

- une collecte d'épargne règlementée toujours soutenue, notamment sur les livrets A,
- une contraction de la collecte d'épargne à long terme, avec notamment une forte décollecte sur les OPCVM non monétaires
- une croissance encore solide du financement immobilier dans le département,
- une légère hausse du financement des entreprises, malgré une baisse significative de l'encours des crédits d'investissement

### 2.1 L'évolution des actifs financiers

#### Croissance modérée de l'encours des actifs financiers au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012

Au 30 juin 2012, l'encours des actifs financiers s'établit à 1 428,6 M€, en hausse de 0,6 % sur le trimestre, après avoir subi une baisse de 1,3 % au cours du trimestre précédent. Sur un an, la croissance des actifs financiers reste positive (+ 5,7 %) tout en se situant légèrement en dessous de la croissance moyenne observée sur la période 2007-2011 (+ 6,1 %).



Source : IEDOM, données SURFI

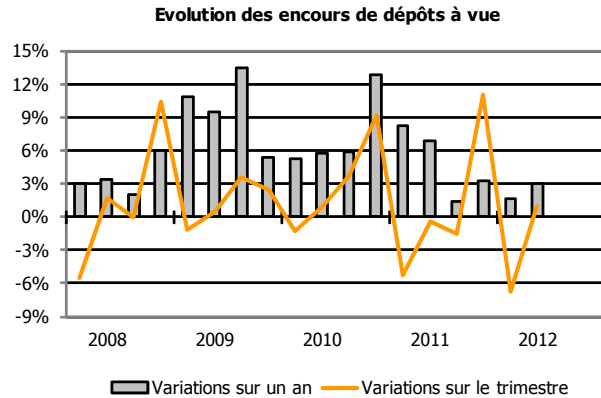
La collecte demeure toujours bien orientée sur le segment des ménages (+ 1,1 % sur le trimestre à 975,0 M€), ainsi que pour les sociétés (+ 0,6 % à 325,6 M€), mais subit une contraction significative des encours pour les autres agents<sup>3</sup> (- 2,6 % à 127,9 M€).

Alors que l'évolution de l'encours des dépôts à vue reste bien orientée sur le trimestre et que les placements à court terme progressent significativement, l'épargne à long terme subit pour sa part une légère baisse.

<sup>3</sup> Les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Services des Ménages).

## Léger rebond de l'encours des dépôts à vue

Après une baisse significative de l'encours des dépôts à vue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (- 6,7 % soit -45,4 M€), la collecte nette augmente légèrement au cours du second trimestre (+ 1,0 %, soit + 6,0 M€) pour s'établir à 638,1 M€ au 30 juin 2012. Sur un an, la collecte nette sur les dépôts à vue reste positive avec une hausse de 3 % de l'encours. Cette évolution se situe toutefois bien en dessous de la moyenne observée sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 6,8 %).



Source : IEDOM, données SURFI

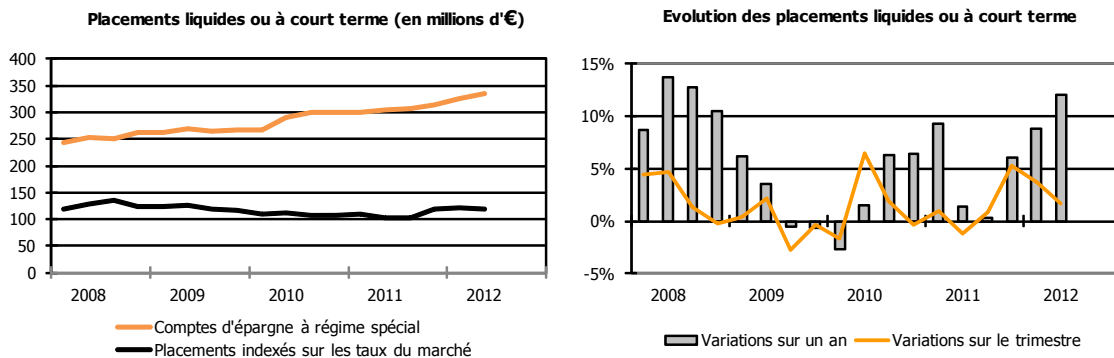
Cette légère hausse cache une certaine disparité dans l'évolution des encours, avec une augmentation sensible au 2<sup>ème</sup> trimestre pour les ménages (+ 2,6 % soit 8,5 M€), et les sociétés (+ 3,2 % soit 7,1 M€), alors que l'encours des dépôts à vue pour les autres agents diminue fortement (- 10,4 % soit une baisse de 9,5 M€).

A fin juin 2012, la part des dépôts à vue dans l'épargne totale collectée par le système bancaire local augmente légèrement, pour s'établir à 44,7 % (44,5 % à fin mars 2012).

## Bonne orientation de la collecte de placements liquides ou à court terme

L'encours de placements liquides ou à court terme poursuit sa progression sur le trimestre (+ 1,7 %) pour s'établir à 455,5 M€ à fin juin 2012. Bien orientée pour les ménages (+ 1,5 %) et pour les autres agents (+ 20,1 %), la collecte nette est néanmoins en baisse sur le marché des entreprises (- 4,8 % sur le trimestre).

Sur un an, la collecte globale d'épargne liquide ou à court terme affiche une forte croissance (+ 12,0 %), bien supérieure à celle observée en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 5,4 %).



Source : IEDOM, données SURFI

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, la croissance de l'encours **des comptes d'épargne à régime spécial** reste bien orientée (+ 3,0 % sur le trimestre après + 4,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2012), pour s'établir à 335,9 M€ à fin juin. Cette évolution positive s'explique essentiellement par une bonne collecte sur le segment des ménages, notamment sur les livrets A (+ 2,3 M€ d'encours) et sur les livrets ordinaires (+ 1,7 M€ d'encours). Sur un an, l'encours de l'épargne réglementée, en hausse de 10,3 %, surpasse la croissance moyenne observée sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 6,9 %).

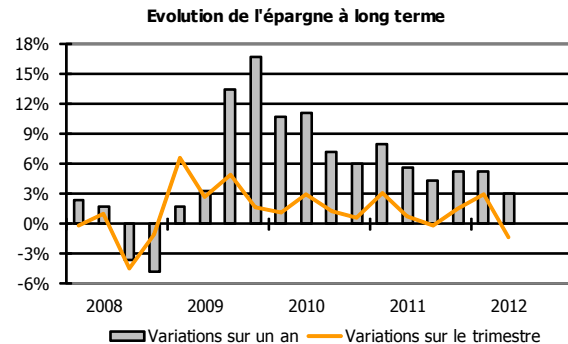
La reprise observée sur le segment des **placements indexés sur les taux du marché**, subit un coup d'arrêt au deuxième trimestre (- 1,9 %). Cette évolution s'explique par une forte décollecte sur les dépôts à terme (- 7,8 %), dont l'encours enregistre sa première baisse après sept trimestres consécutifs de hausse. Sur un an, la croissance de cette catégorie de placement atteint

cependant 27,0 % contre un recul de 12,4 % en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011. A l'inverse, et après une légère contraction au trimestre précédent, l'encours des OPCVM monétaires est en progression sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 (+ 8,1 %, soit + 3,8 M€ sur le trimestre).

### Contraction de la collecte d'épargne à long terme

La collecte d'épargne à long terme se contracte au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 avec un encours en baisse de (- 1,4 %). Sur un an, la croissance demeure néanmoins soutenue avec plus de 9,6 M€ de collecte nette supplémentaire (soit + 2,9%) à 334,9 M€.

Cette baisse est répartie sur l'ensemble des encours, mais la forte diminution du montant des portefeuilles en OPCVM non monétaires en explique la majorité (- 13,4 % sur le trimestre). A l'inverse, le montant des encours d'obligations, s'il diminue légèrement (- 2,4% sur le trimestre), se maintient à un niveau supérieur à sa moyenne de longue période, et progresse de façon importante sur un an (+ 52,4 %).

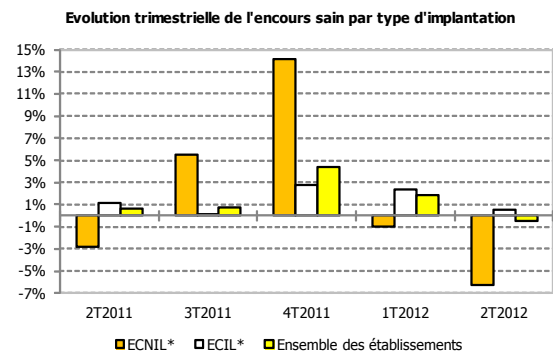


Source : IEDOM, données SURFI

## 2.2 L'évolution des passifs financiers

### Légère diminution de l'activité de financement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012

Au 30 juin 2012, l'encours sain de crédits du département s'élève à 2 396,9 M€, en légère diminution sur le trimestre (- 0,5 %). Cette diminution de l'encours sain s'explique essentiellement par la mauvaise orientation de l'activité des établissements hors zone (- 6,3 % sur le trimestre), mais aussi par la régularisation d'un événement ponctuel survenu sur l'encours de crédits du secteur public.

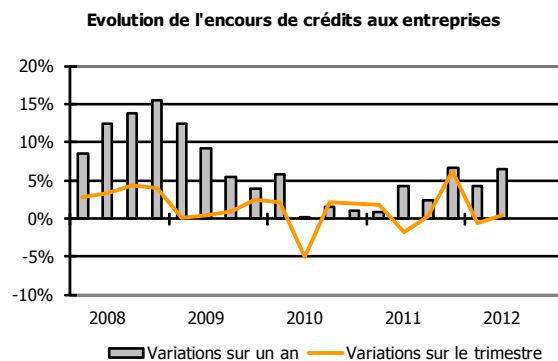


Source : IEDOM, données SURFI

\*ECNIL : établissements de crédit non implantés localement  
\*ECIL : établissements de crédit implantés localement

### Légère hausse du financement des entreprises au 2<sup>ème</sup> trimestre

Au 30 juin 2012, l'endettement des entreprises s'établit à 1 212,1 M€, en hausse de 0,5 % sur le trimestre (soit + 5,7 M€ d'encours). Soutenue par le dynamisme de l'activité de financement de la fin d'année 2011, la croissance annuelle des encours de crédits aux entreprises s'établit à + 6,5 %, légèrement en-dessous de sa moyenne observée sur la période 2007-2011 (+ 7 %).



Source : IEDOM, données SURFI

Le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 est marqué par une baisse significative de l'encours des crédits d'investissement (- 4,7 %), liée à la forte diminution de l'octroi de crédits à l'équipement pour les entrepreneurs individuels (- 33,9 %).

Stimulé par de nombreux programmes de construction de logements sociaux, l'encours de crédits à l'habitat, accordés essentiellement aux Sociétés d'Economie Mixte (SEM) du département, poursuit quant à lui sa progression sur le trimestre (+ 2,0 %). L'encours s'établit à 749,4 M€ à fin juin 2012, et représente 61,8 % des crédits octroyés au segment des entreprises et 31 % de l'encours de crédits total du département.



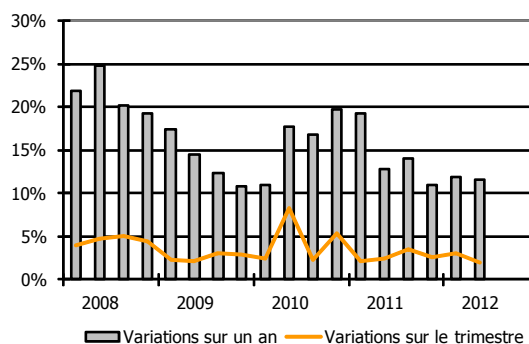
L'encours des crédits d'exploitation est en hausse (+ 11,5 %), alimenté par la forte progression de l'encours des comptes ordinaires débiteurs (+ 35,6 %). Sur un an, l'encours progresse de plus de 14,6 % et témoigne d'un recours accru des entreprises aux financements bancaires à court terme.

### Croissance soutenue de l'endettement des ménages sur le trimestre

Portée principalement par le financement immobilier, la croissance de l'endettement global des ménages se poursuit au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 (+ 1,4 % après + 1,9 % au trimestre précédent). Sur un an, l'encours sain des ménages progresse de 8,6 % pour atteindre 758,2 M€ au 30 juin 2012.

L'activité de financement de l'habitat reste bien orientée et progresse sur le trimestre de 2,0 % (soit + 11,7 M€) à 594,5 M€ au 30 juin 2012. Sur un an, il augmente de 11,5% contre 17,4 % en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011.

Evolution des encours de crédits à l'habitat des ménages



Source : IEDOM, données SURFI

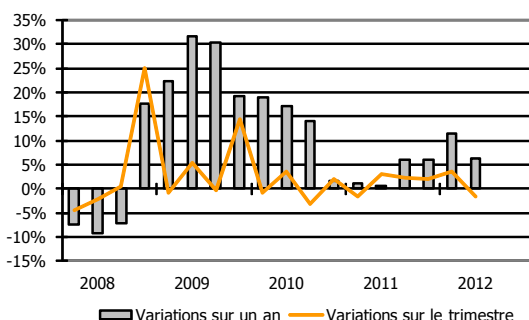
L'encours des comptes ordinaires débiteurs diminue légèrement au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 (- 7,2 %, soit - 0,9 M€), et reste relativement stable par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

### Relative baisse de l'encours de crédits du secteur public

L'encours sain de crédits aux collectivités locales s'inscrit en recul de 6,4 % (soit - 27,2 M€) sur le trimestre à 394,9 M€ à fin juin 2012, même si cette évolution découle, comme au trimestre précédent, d'une situation ponctuelle.

En effet, cette baisse s'explique pour l'essentiel par la régularisation sur ce trimestre d'un excédent au niveau des comptes ordinaires débiteurs, ce qui implique une forte baisse de l'encours (- 20,2 M€).

Evolution des encours de crédits d'investissement aux collectivités locales

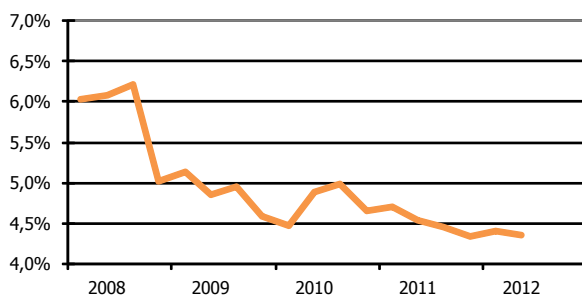


Source : IEDOM, données SURFI

L'évolution trimestrielle est toutefois marquée par un léger recul de l'investissement des collectivités locales dont l'encours diminue de 1,7 % (soit - 6,6 M€). Sur un an, la hausse de l'encours des crédits d'investissement reste cependant élevée (+ 6,3 %) et souligne l'importance du financement des infrastructures publiques du département.

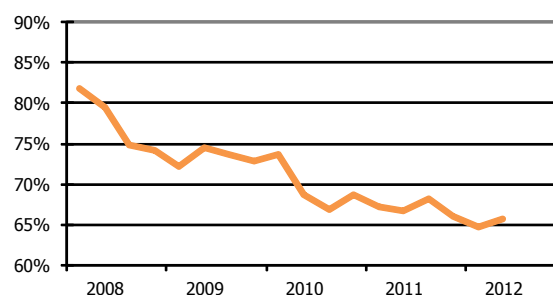
## 2.3 La vulnérabilité financière des agents économiques

Taux de créances douteuses brutes de la place

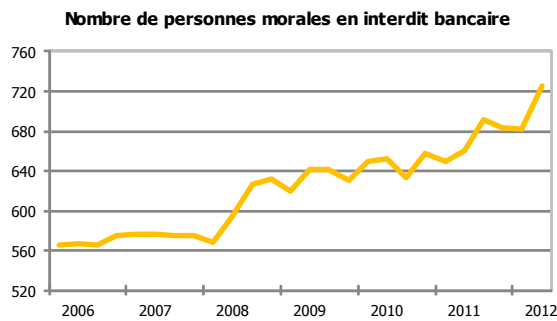


Source : IEDOM, données SURFI

Taux de provisionnement de la place



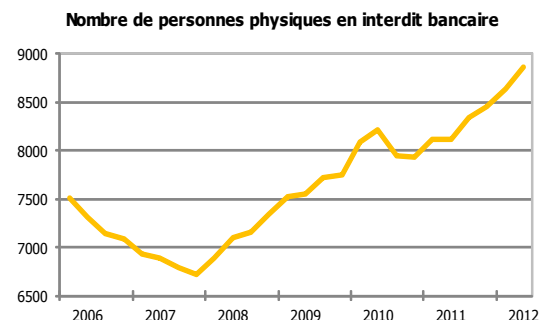
Le taux de créances douteuses brutes de la place, qui s'établit à 4,2 % au 30 juin 2012, reste stable par rapport au trimestre précédent (- 0,1 point), mais aussi par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 (+ 0,1 point). Pour sa part, le taux de provisionnement se dégrade légèrement sur le trimestre (- 0,9 point à 59,1 %).



Source : IEDOM

Sur le trimestre, on observe sur le marché des entreprises quelques signes de dégradation des indicateurs de vulnérabilité. L'encours de créances douteuses nettes des sociétés non financières est en en augmentation (+ 1,8 %) et le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire augmente (qui s'établit à 726 au 30 juin 2012 soit + 6,5 % sur le trimestre). Dans le même temps, le montant cumulé des Incidents de Paiement sur Effets (IPE) progresse sensiblement sur le trimestre (1,56 M€, contre une moyenne trimestrielle de 1,16 M€ sur les deux dernières années), principalement sur le secteur du commerce, qui représente à lui seul presque les trois-quarts des incidents recensés.

Pour la clientèle des ménages, les indicateurs de vulnérabilité suivent la même tendance. D'une part, le montant des créances douteuses nettes est en nette hausse sur le trimestre (+ 12,5 %, soit 1,2 M€). D'autre part, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire ne fléchit pas et augmente de 2,6 % (8 858 à fin juin) alors que le nombre de dossiers de surendettement déposés sur le trimestre reste stable (276 dossiers déposés depuis le début de l'année dans la continuité de la moyenne observée à la même période sur les 4 dernières années).



Source : IEDOM

## 2.4 Les tendances du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012 et les prévisions des professionnels pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de la place, la croissance de l'activité du secteur bancaire devrait être soutenue au troisième trimestre 2012. Alors que la croissance du secteur du financement des ménages devrait rester solide, le recours aux crédits à l'équipement pour les entreprises devrait se contracter. Le financement à court terme des entreprises resterait stable. La collecte des dépôts devrait augmenter, malgré un environnement économique morose. En dépit de la hausse des charges d'exploitation et du coût du risque, la croissance du produit net bancaire devrait permettre au secteur bancaire de dégager un résultat net en augmentation.

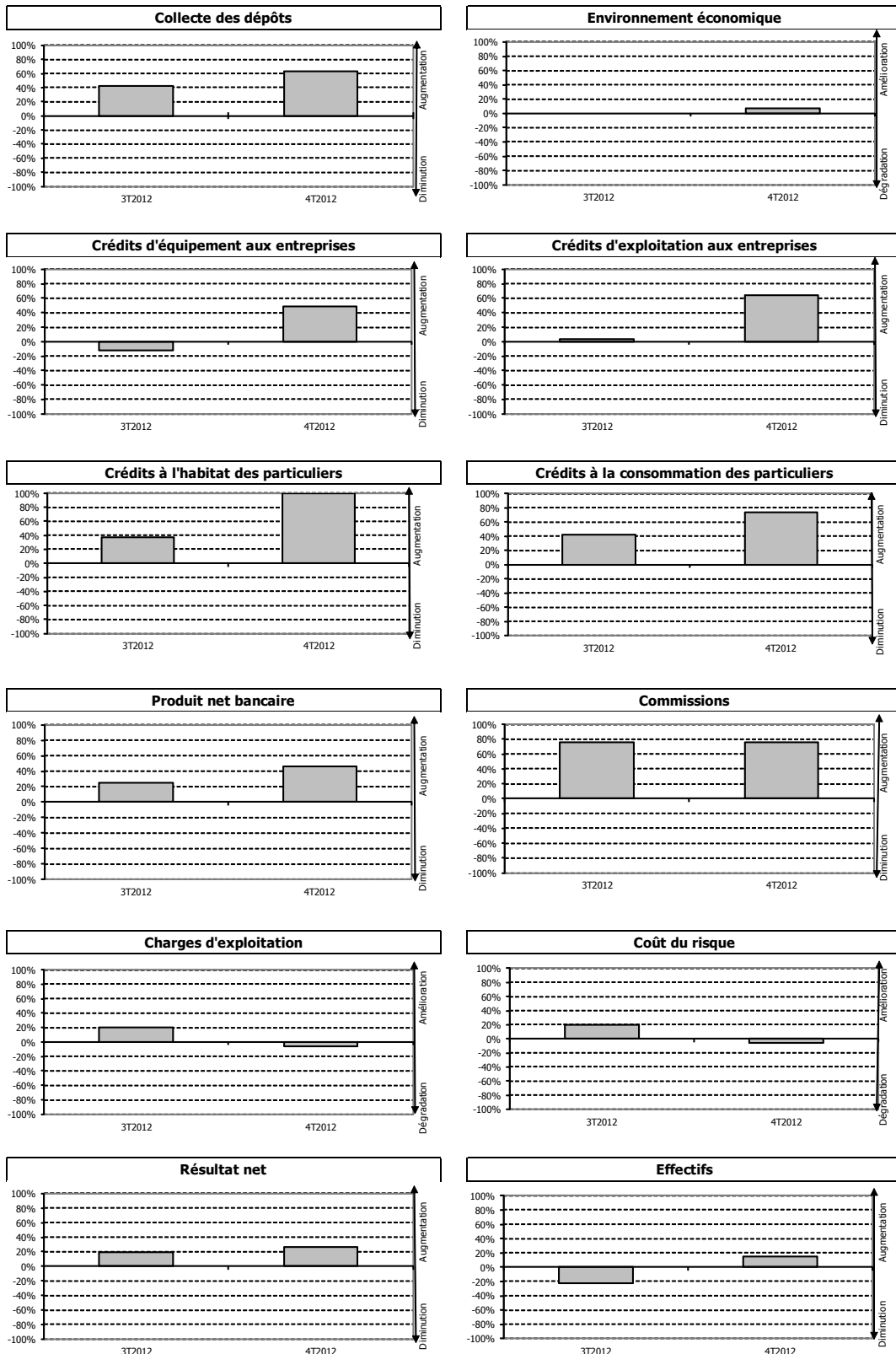
Les prévisions d'activité pour le quatrième trimestre 2012 apparaissent très bien orientées dans un contexte économique dont les anticipations sont plus favorables. La demande de crédit, tant sur le marché des entreprises que sur celui des ménages, devrait se développer significativement. L'ensemble des établissements enquêtés prévoit une augmentation des crédits à l'habitat. L'activité de collecte sera bien orientée, et la baisse des charges d'exploitation et du coût du risque, combinée à la hausse du produit net bancaire, devrait procurer un résultat net en progression.

## 3- L'enquête auprès des principaux Etablissements de Crédit

### Prévisions issues des soldes d'opinion

Etablissements enquêtés : Banque postale, BFCAG, BNPPG, BRED BP, CRCAMMG, FCMAG, CMAG, SOMAFI

### Soldes d'opinions des dirigeants

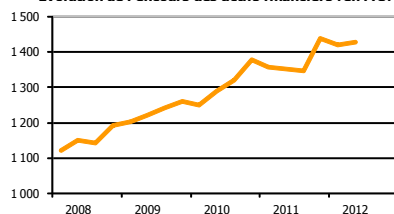


## 4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

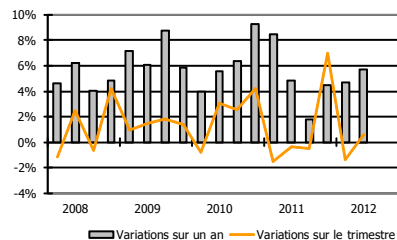
	Montants en millions d'euros								Variations en %	
	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim.
<b>Sociétés non financières</b>	<b>242,4</b>	<b>270,3</b>	<b>283,5</b>	<b>293,9</b>	<b>301,8</b>	<b>358,4</b>	<b>323,6</b>	<b>325,6</b>	<b>10,8%</b>	<b>0,6%</b>
Dépôts à vue	172,3	197,7	196,1	212,9	213,6	258,1	220,5	227,6	6,9%	3,2%
Placements liquides ou à court terme	65,3	69,8	81,0	74,1	80,7	92,3	94,1	89,6	21,0%	-4,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,7	19,3	18,1	22,9	18,3	21,3	24,1	33,4%	13,4%
Placements indexés sur les taux de marché	65,0	69,0	61,7	56,0	57,8	74,1	72,8	65,5	17,0%	-10,1%
Comptes à terme	26,1	22,3	14,8	20,0	23,7	29,2	30,7	24,5	22,2%	-20,4%
OPCVM monétaires	31,4	45,3	45,9	25,4	23,4	34,0	32,0	31,9	25,4%	-0,3%
Certificats de dépôt	7,4	1,4	1,0	10,5	10,7	10,9	10,1	9,1	-13,3%	-9,9%
Epargne à long terme	4,8	2,9	6,4	6,9	7,5	8,0	9,0	8,4	21,5%	-6,7%
dont OPCVM non monétaires	4,4	2,4	4,0	4,6	5,2	5,0	5,0	4,5	-1,1%	-10,3%
<b>Ménages</b>	<b>803,1</b>	<b>826,9</b>	<b>896,4</b>	<b>939,2</b>	<b>931,7</b>	<b>952,0</b>	<b>964,7</b>	<b>975,0</b>	<b>3,8%</b>	<b>1,1%</b>
Dépôts à vue	248,1	257,2	297,3	319,1	315,7	324,3	320,5	328,9	3,1%	2,6%
Placements liquides ou à court terme	293,4	297,4	299,6	305,4	302,2	309,7	318,4	323,2	5,8%	1,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	246,2	257,0	262,0	275,2	272,8	282,2	290,0	294,6	7,0%	1,6%
Livrets ordinaires	77,0	81,3	83,1	87,4	86,6	89,9	94,0	95,6	9,4%	1,8%
Livrets A et bleus	110,4	121,7	127,1	136,4	135,4	140,2	143,9	146,2	7,2%	1,6%
Livrets jeunes	4,6	2,7	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	-8,0%	-2,6%
Livrets d'épargne populaire	16,4	11,3	9,2	7,5	7,4	7,6	6,8	6,8	-9,6%	0,2%
Livrets de développement durable	12,7	14,8	14,9	16,0	15,9	16,4	17,1	17,5	9,3%	2,5%
Comptes d'épargne logement	25,2	25,3	25,2	25,5	25,2	25,7	26,0	26,2	2,7%	0,6%
Placements indexés sur les taux de marché	47,2	40,4	37,6	30,2	29,4	27,5	28,4	28,7	-5,1%	1,0%
Comptes créditeurs à terme	31,9	26,3	20,5	19,3	19,6	19,1	20,2	20,9	8,5%	3,7%
Bons de caisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
OPCVM monétaires	15,3	14,1	17,1	10,9	9,8	8,3	8,2	7,7	-29,1%	-5,7%
Epargne à long terme	261,7	272,4	299,5	314,7	313,8	318,0	325,8	322,8	2,6%	-0,9%
Plans d'épargne logement	78,3	77,2	80,0	83,7	83,3	86,4	86,9	86,4	3,3%	-0,5%
Plans d'épargne populaire	6,8	6,5	5,9	5,8	5,7	5,7	5,5	5,4	-6,3%	-1,1%
Autres comptes d'épargne	1,5	1,0	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9	0,9	14,2%	3,0%
Portefeuille-titres	11,3	13,1	14,1	17,3	15,3	15,2	18,8	17,7	2,1%	-6,1%
OPCVM non-monétaires	18,3	18,3	14,7	14,9	13,0	12,6	11,4	10,5	-29,7%	-8,1%
Contrats d'assurance-vie	145,5	156,3	184,1	192,3	195,4	197,2	202,4	201,9	5,0%	-0,2%
<b>Autres agents</b>	<b>104,9</b>	<b>123,4</b>	<b>108,9</b>	<b>118,4</b>	<b>111,6</b>	<b>128,6</b>	<b>131,4</b>	<b>127,9</b>	<b>8,1%</b>	<b>-2,6%</b>
Dépôts à vue	80,4	93,5	86,6	87,6	80,9	95,0	91,1	81,5	-6,9%	-10,4%
Placements liquides ou à court terme	22,7	28,0	20,4	27,1	27,1	29,8	35,6	42,7	57,7%	20,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	6,2	10,9	8,5	11,1	10,7	12,9	14,8	17,2	55,3%	16,6%
Placements indexés sur les taux de marché	16,5	17,1	11,9	16,0	16,4	16,9	20,8	25,5	59,4%	22,5%
dont Comptes créditeurs à terme	6,7	6,8	7,2	8,1	9,7	11,2	14,5	14,9	83,2%	2,6%
Epargne à long terme	1,8	1,9	1,9	3,7	3,6	3,8	4,8	3,7	0,2%	-23,1%
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 150,4</b>	<b>1 220,5</b>	<b>1 288,8</b>	<b>1 351,5</b>	<b>1 345,2</b>	<b>1 439,1</b>	<b>1 419,8</b>	<b>1 428,6</b>	<b>5,7%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>500,8</b>	<b>548,3</b>	<b>580,0</b>	<b>619,6</b>	<b>610,3</b>	<b>677,5</b>	<b>632,1</b>	<b>638,1</b>	<b>3,0%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>381,3</b>	<b>395,1</b>	<b>401,0</b>	<b>406,6</b>	<b>410,0</b>	<b>431,8</b>	<b>448,1</b>	<b>455,5</b>	<b>12,0%</b>	<b>1,7%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	252,7	268,6	289,8	304,4	306,3	313,4	326,1	335,9	10,3%	3,0%
Livrets ordinaires	81,9	86,5	88,7	95,9	94,6	99,8	105,7	109,4	14,1%	3,5%
Livrets A et bleus	111,3	124,6	149,2	157,1	160,9	161,5	168,2	173,8	10,6%	3,3%
Livrets jeunes	4,6	2,7	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	-8,0%	-2,6%
Livrets d'épargne populaire	16,4	11,3	9,2	7,5	7,4	7,6	6,8	6,8	-9,6%	0,2%
Livrets de développement durable	12,7	14,8	15,0	16,0	15,9	16,4	17,1	17,5	9,5%	2,6%
Comptes d'épargne logement	25,2	25,3	25,2	25,5	25,2	25,7	26,1	26,2	2,8%	0,7%
Placements indexés sur les taux de marché	128,6	126,4	111,2	102,2	103,7	118,5	122,0	119,6	17,1%	-1,9%
Dépôts à terme	64,7	55,4	42,5	47,4	53,1	59,5	65,4	60,3	27,0%	-7,8%
Bons de caisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Titres de créances négociables	7,4	1,4	1,0	10,5	10,7	10,9	10,1	9,1	-13,3%	-9,9%
OPCVM monétaires	56,5	69,6	67,6	44,2	39,9	48,1	46,5	50,2	13,6%	8,1%
Epargne à long terme	268,3	277,2	307,8	325,3	324,9	329,8	339,6	334,9	2,9%	-1,4%
Plans d'épargne logement	78,3	77,2	80,0	83,7	83,4	86,5	86,9	86,5	3,4%	-0,4%
Plans d'épargne populaire	6,8	6,5	5,9	5,8	5,7	5,8	5,5	5,4	-6,2%	-1,1%
Autres comptes d'épargne	1,5	1,0	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9	0,9	14,2%	3,0%
Actions	9,0	9,2	9,3	12,6	11,5	10,8	11,6	10,7	-14,8%	-7,9%
Obligations	3,3	5,2	7,9	8,3	7,3	8,5	12,9	12,6	52,4%	-2,4%
OPCVM non monétaires	23,9	21,9	19,9	21,9	20,6	20,2	19,3	16,8	-23,4%	-13,4%
Contrats d'assurance-vie	145,5	156,3	184,1	192,3	195,4	197,2	202,4	201,9	5,0%	-0,2%

Ensemble des actifs financiers

Evolution de l'encours des actifs financiers (en M€)

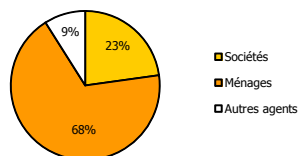


Evolution en glissement



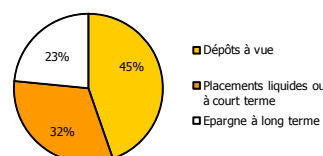
Source : IEDOM, données SURFI

Répartition par agent économique au 30/06/2012



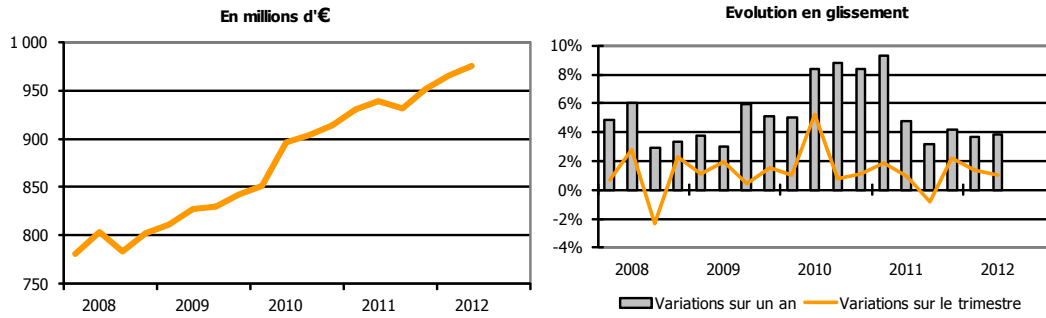
Source : IEDOM, données SURFI

Répartition par nature au 30/06/2012

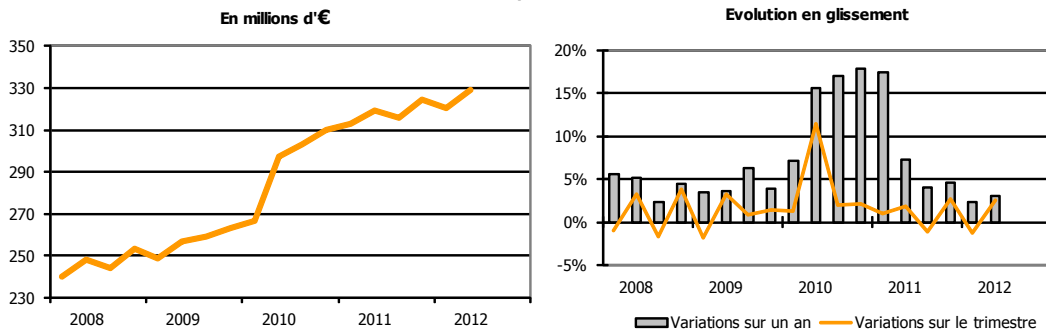


# Les avoirs des ménages

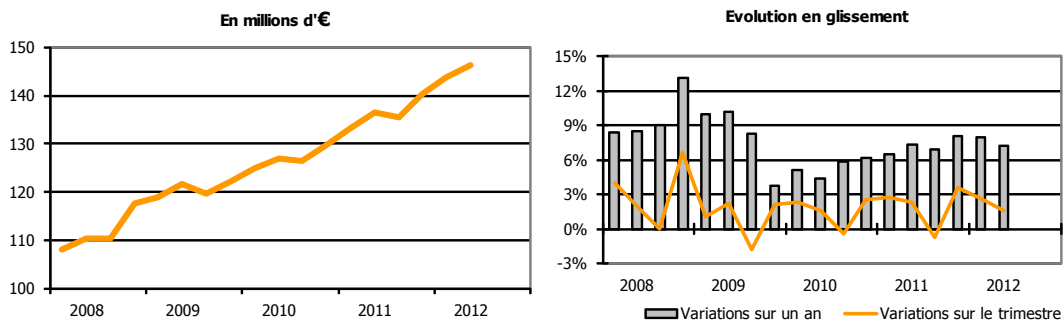
## Ensemble des actifs ménages



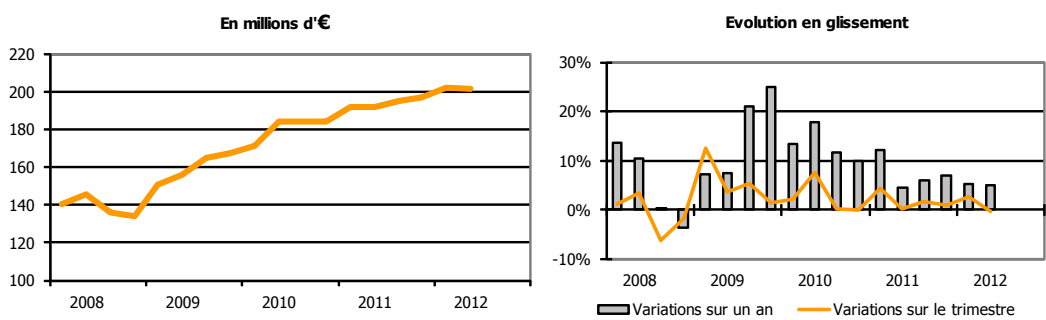
## Dépôts à vue



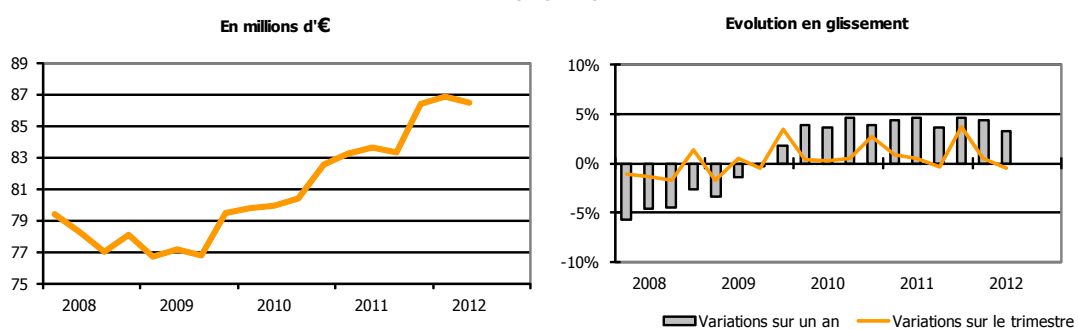
## Livrets A et bleus



## Contrats d'assurance-vie

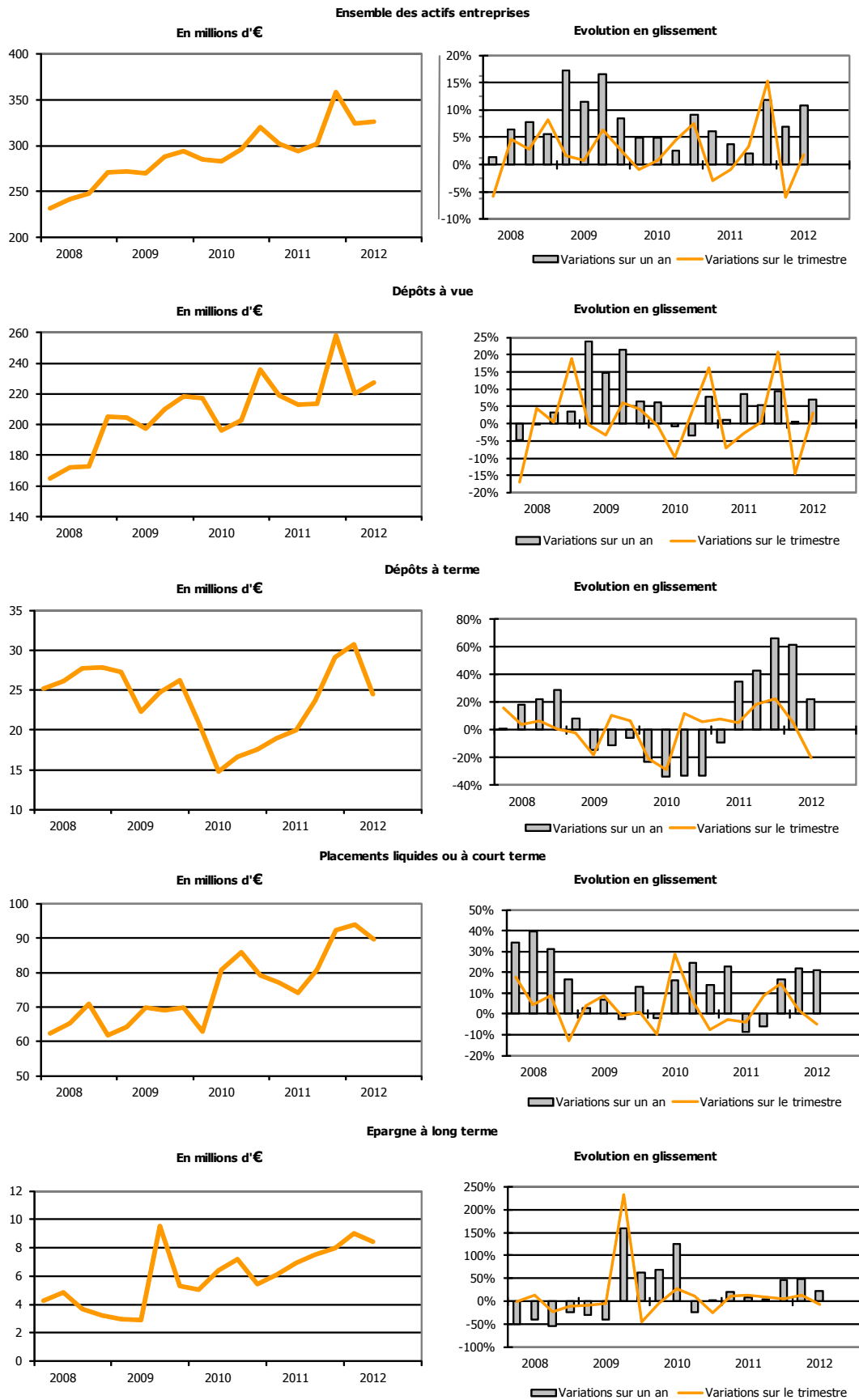


## Plans d'épargne logement



Source : IEDOM, données SURFI

# Les avoirs des entreprises



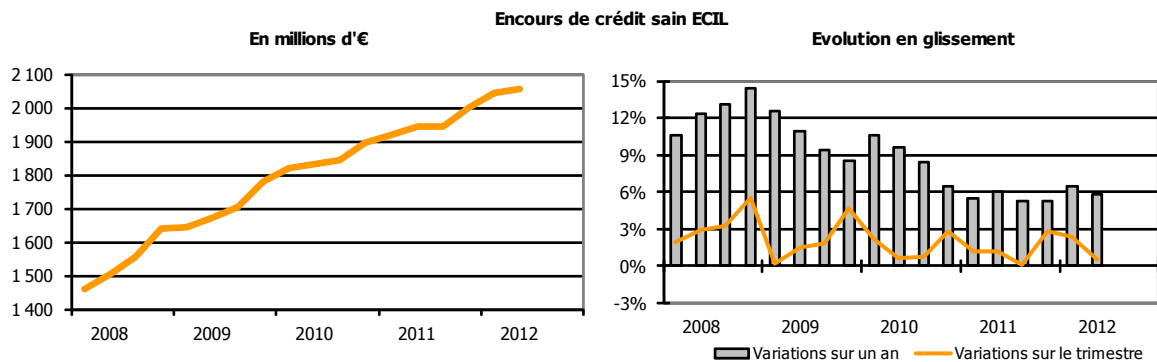
Source : IEDOM, données SURFI

## 5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

### 5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit implantés localement (ECIL)

	Montant en millions d'euros								Variations	
	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	90,9	83,2	68,1	75,2	72,8	71,4	75,0	84,6	12,4%	12,8%
<i>Créances commerciales</i>	7,1	6,1	6,1	6,2	7,7	10,2	9,3	8,4	34,8%	-9,7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	48,9	45,5	35,3	34,2	32,2	33,9	33,1	32,1	-6,0%	-2,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,3	9,2	6,4	6,2	6,3	7,0	6,6	6,5	4,5%	-1,3%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	34,9	31,6	26,7	34,8	33,0	27,3	32,6	44,0	26,6%	35,1%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	182,5	210,8	223,9	240,4	242,8	246,3	220,3	218,8	-9,0%	-0,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	165,0	193,1	206,4	220,2	224,1	224,7	198,9	197,4	-10,4%	-0,8%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	11,6	12,3	27,7	23,9	22,4	23,5	25,6	24,8	3,8%	-3,1%
<i>Crédit-bail</i>	17,5	17,7	17,5	20,2	18,8	21,6	21,4	21,5	6,1%	0,4%
Crédits à l'habitat	574,3	610,0	647,5	654,2	644,0	669,2	688,8	707,0	8,1%	2,6%
Autres crédits	3,5	3,5	3,8	4,9	5,3	6,0	6,0	5,1	2,8%	-15,5%
<b>Encours sain</b>	<b>851,3</b>	<b>907,6</b>	<b>943,2</b>	<b>974,7</b>	<b>964,9</b>	<b>992,9</b>	<b>990,1</b>	<b>1015,5</b>	<b>4,2%</b>	<b>2,6%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	173,1	170,7	170,9	162,1	164,5	164,5	160,8	159,5	-1,6%	-0,8%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	158,1	152,9	148,5	136,7	135,4	137,1	133,5	133,3	-2,4%	-0,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,8	7,3	9,7	11,7	13,2	12,8	12,7	11,9	1,2%	-6,9%
<i>Crédit-bail</i>	8,2	10,5	12,6	13,8	15,8	14,6	14,6	14,3	4,0%	-1,6%
Crédits à l'habitat	336,3	390,0	462,7	530,8	549,3	562,9	580,3	592,5	11,6%	2,1%
Autres crédits	0,7	0,6	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	-18,9%	-2,8%
<b>Encours sain</b>	<b>510,1</b>	<b>561,3</b>	<b>633,7</b>	<b>693,3</b>	<b>714,0</b>	<b>727,6</b>	<b>741,3</b>	<b>752,2</b>	<b>8,5%</b>	<b>1,5%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,0	0,6	0,7	18,9	0,7	1,2	21,3	0,9	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,6	0,7	18,9	0,7	1,2	21,1	0,9	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	124,7	182,6	242,2	245,7	254,0	263,6	279,2	275,3	12,1%	-1,4%
<i>Crédits à l'équipement</i>	124,7	182,6	242,2	245,6	254,0	263,6	279,2	275,3	12,1%	-1,4%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-41,0%	-15,4%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	#DIV/0!	#DIV/0!
Autres crédits	0,3	0,9	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	-45,6%	-29,5%
<b>Encours sain</b>	<b>125,1</b>	<b>184,2</b>	<b>243,7</b>	<b>265,2</b>	<b>255,3</b>	<b>265,3</b>	<b>300,9</b>	<b>276,6</b>	<b>4,3%</b>	<b>-8,1%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>19,7</b>	<b>18,4</b>	<b>11,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>12,5</b>	<b>13,6</b>	<b>12,6</b>	<b>31,4%</b>	<b>-7,3%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1506,1</b>	<b>1671,4</b>	<b>1832,2</b>	<b>1942,8</b>	<b>1943,9</b>	<b>1998,3</b>	<b>2045,9</b>	<b>2056,9</b>	<b>5,9%</b>	<b>0,5%</b>
Créances douteuses brutes	97,5	85,3	94,2	92,5	90,8	90,8	94,4	93,7	1,3%	-0,8%
Provisions	77,5	63,6	64,7	61,8	62,0	60,0	61,1	61,5	-0,4%	0,7%
Créances douteuses nettes	19,9	21,8	29,5	30,7	28,8	30,8	33,3	32,2	4,7%	-3,4%
<i>dont Entreprises</i>	11,0	12,0	18,5	21,0	20,4	21,6	24,0	21,6	3,2%	-9,9%
<i>dont ménages</i>	8,8	9,6	11,0	9,7	8,4	9,2	9,3	10,5	8,3%	13,5%
<b>Total encours brut</b>	<b>1603,6</b>	<b>1756,7</b>	<b>1926,5</b>	<b>2035,3</b>	<b>2034,6</b>	<b>2089,1</b>	<b>2140,3</b>	<b>2150,6</b>	<b>5,7%</b>	<b>0,5%</b>
<i>Taux de créances douteuses</i>	6,1%	4,9%	4,9%	4,5%	4,5%	4,3%	4,4%	4,4%	-0,2 pt(s)	-0,1 pt(s)
<i>Taux de provisionnement</i>	79,5%	74,5%	68,7%	66,8%	68,3%	66,1%	64,7%	65,7%	-1,1 pt(s)	0,9 pt(s)

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie

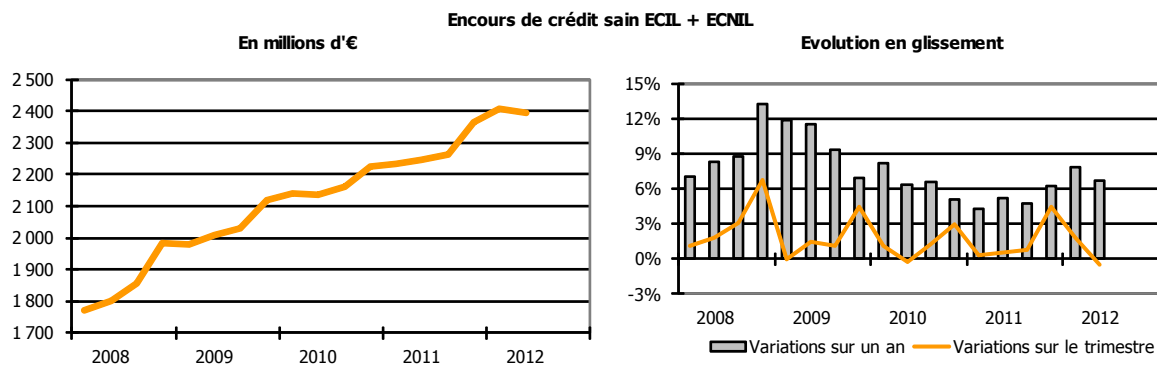


Source : IEDOM, données SURFI

## 5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	Variations en %	
									1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	105,3	90,3	74,7	80,9	78,3	80,1	83,2	92,7	14,6%	11,5%
<i>Créances commerciales</i>	15,4	7,6	6,1	6,3	7,7	10,3	9,3	8,5	34,8%	-9,4%
<i>Crédits de trésorerie</i>	52,6	49,1	35,5	34,5	32,4	35,9	35,0	33,0	-4,5%	-5,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,6	9,3	6,6	6,5	6,5	7,2	6,8	6,5	0,8%	-4,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	36,7	32,7	27,2	35,5	33,5	27,8	33,0	44,8	26,3%	35,6%
<i>Affacturage</i>	0,6	0,9	5,9	4,7	4,7	6,2	5,8	6,5	40,0%	12,6%
Crédits d'investissement	293,3	350,9	332,9	351,8	366,8	411,8	382,8	364,8	3,7%	-4,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	226,6	266,6	273,8	284,5	295,9	317,1	288,3	273,1	-4,0%	-5,3%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	22,4	22,3	39,0	36,7	34,7	37,5	39,6	26,2	-28,6%	-33,9%
<i>Crédit-bail</i>	66,8	84,4	59,1	67,3	70,8	94,7	94,5	91,7	36,3%	-3,0%
Crédits à l'habitat	594,5	644,0	679,5	700,2	690,9	714,8	734,4	749,4	7,0%	2,0%
Autres crédits	3,5	3,5	3,8	4,9	5,3	6,0	6,0	5,1	2,8%	-15,5%
<b>Encours sain</b>	<b>996,6</b>	<b>1088,7</b>	<b>1090,9</b>	<b>1137,8</b>	<b>1141,3</b>	<b>1212,6</b>	<b>1206,4</b>	<b>1212,1</b>	<b>6,5%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	173,1	172,0	173,5	165,1	167,7	168,1	164,5	163,5	-1,0%	-0,6%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	158,1	154,2	151,1	139,5	138,6	140,7	137,2	137,3	-1,6%	0,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,8	7,4	9,8	11,8	13,3	12,8	12,8	11,9	0,7%	-7,2%
<i>Crédit-bail</i>	8,2	10,5	12,6	13,8	15,8	14,6	14,6	14,3	4,0%	-1,6%
Crédits à l'habitat	350,9	401,7	472,8	533,0	551,5	565,4	582,8	594,5	11,5%	2,0%
Autres crédits	0,7	0,6	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	-18,9%	-2,8%
<b>Encours sain</b>	<b>524,8</b>	<b>574,3</b>	<b>646,4</b>	<b>698,3</b>	<b>719,5</b>	<b>733,7</b>	<b>747,5</b>	<b>758,2</b>	<b>8,6%</b>	<b>1,4%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,5	1,8	0,7	18,9	0,7	1,3	21,3	0,9	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,5	1,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	-100,0%	-100,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,6	0,7	18,9	0,7	1,2	21,1	0,9	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	239,0	314,5	368,3	370,4	379,1	386,7	400,3	393,6	6,3%	-1,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	238,5	314,1	368,0	370,2	379,0	386,6	400,2	393,6	6,3%	-1,6%
<i>Crédit-bail</i>	0,6	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	-76,1%	-65,6%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	0,3	0,9	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	-45,6%	-29,5%
<b>Encours sain</b>	<b>239,9</b>	<b>317,2</b>	<b>369,8</b>	<b>390,0</b>	<b>380,5</b>	<b>388,5</b>	<b>422,1</b>	<b>394,9</b>	<b>1,3%</b>	<b>-6,4%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>39,4</b>	<b>27,8</b>	<b>29,5</b>	<b>20,9</b>	<b>23,4</b>	<b>29,7</b>	<b>32,5</b>	<b>31,7</b>	<b>51,2%</b>	<b>-2,7%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1800,7</b>	<b>2008,0</b>	<b>2136,5</b>	<b>2247,0</b>	<b>2264,7</b>	<b>2364,6</b>	<b>2408,6</b>	<b>2396,9</b>	<b>6,7%</b>	<b>-0,5%</b>
Créances douteuses brutes	123,3	91,3	100,4	101,2	99,4	98,9	102,4	104,6	3,4%	2,2%
Provisions	77,5	63,6	64,8	61,9	62,2	60,2	61,3	61,8	-0,2%	0,7%
Créances douteuses nettes	45,7	27,7	35,5	39,2	37,3	38,7	41,1	42,8	9,1%	4,3%
<i>dont Entreprises</i>	31,8	13,3	22,6	28,7	28,2	28,8	31,2	31,7	10,4%	1,8%
<i>dont ménages</i>	11,8	11,4	12,4	10,2	8,8	9,7	9,6	10,8	6,7%	12,5%
<b>Total encours brut</b>	<b>1924,0</b>	<b>2099,3</b>	<b>2236,9</b>	<b>2348,2</b>	<b>2364,1</b>	<b>2463,5</b>	<b>2511,0</b>	<b>2501,5</b>	<b>6,5%</b>	<b>-0,4%</b>
Taux de créances douteuses	6,4%	4,3%	4,5%	4,3%	4,2%	4,0%	4,1%	4,2%	-0,1 pt(s)	0,1 pt(s)
Taux de provisionnement	62,9%	69,7%	64,6%	61,2%	62,5%	60,9%	59,9%	59,1%	-2,1 pt(s)	-0,8 pt(s)

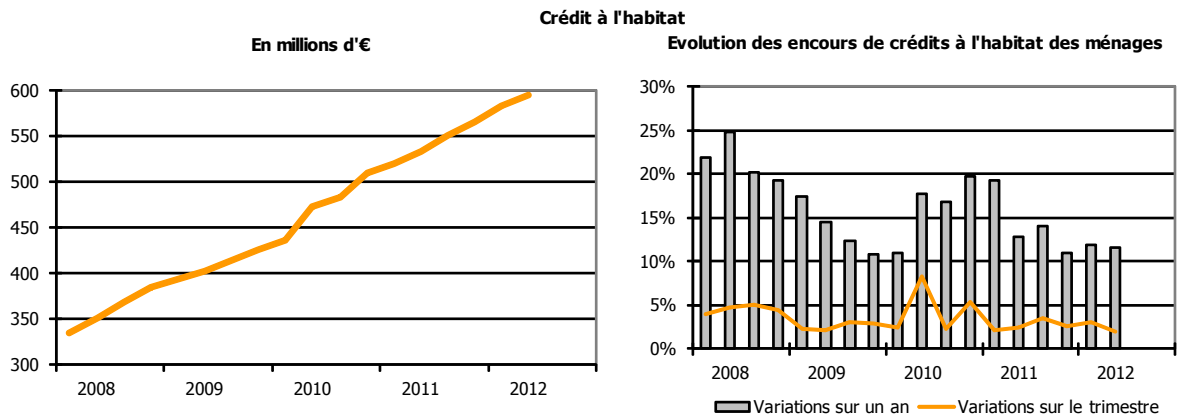
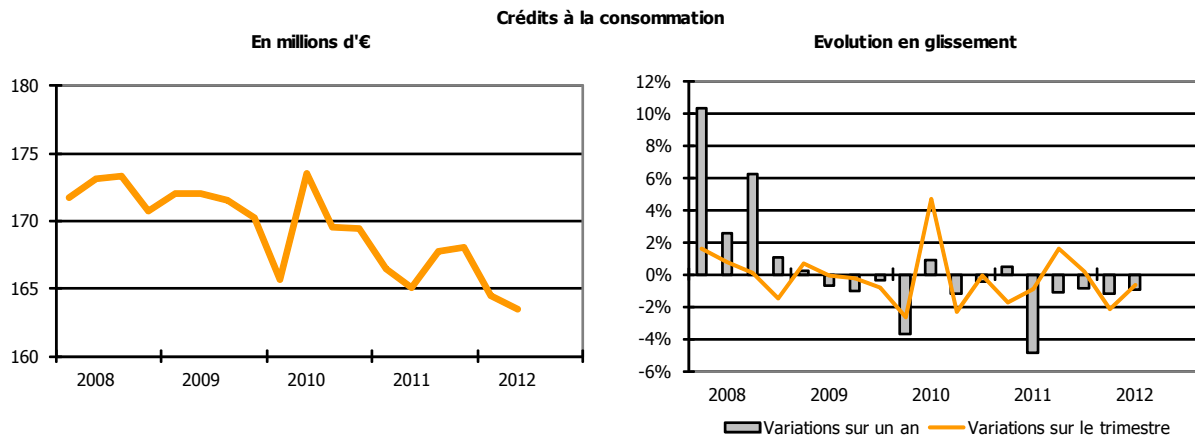
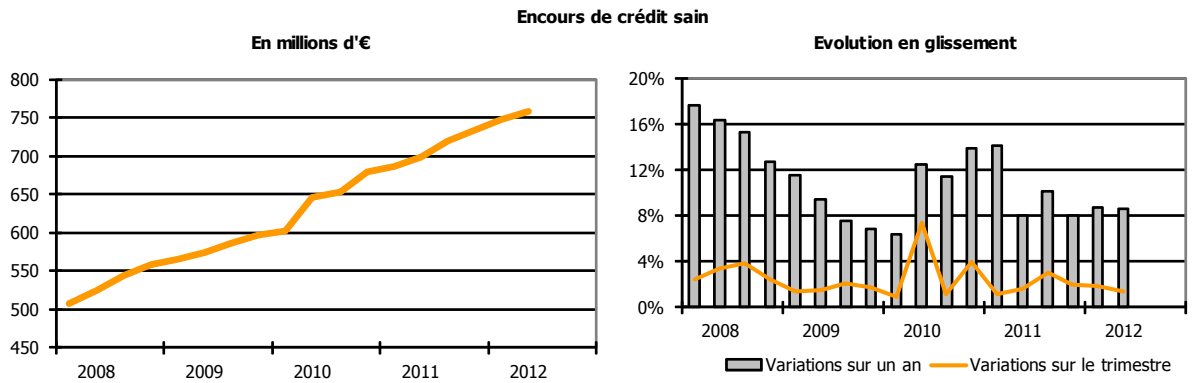
(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie



Source : IEDOM, données SURFI



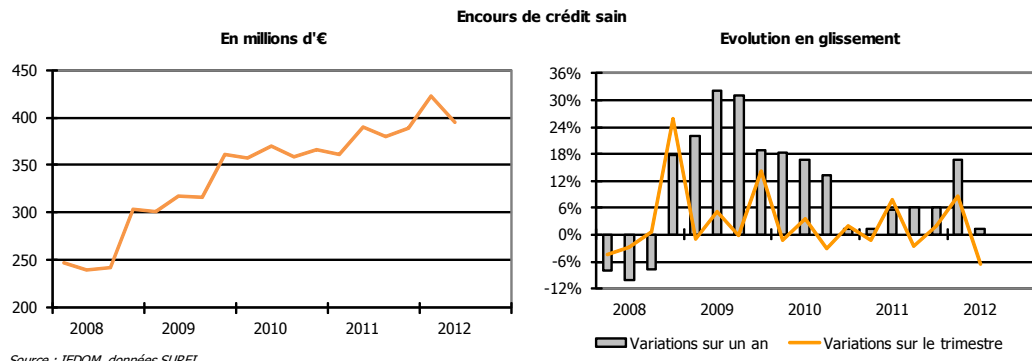
# L'endettement des ménages



Source : IEDOM, données SURFI

Source : IEDOM, données SURFI

# L'endettement des collectivités locales

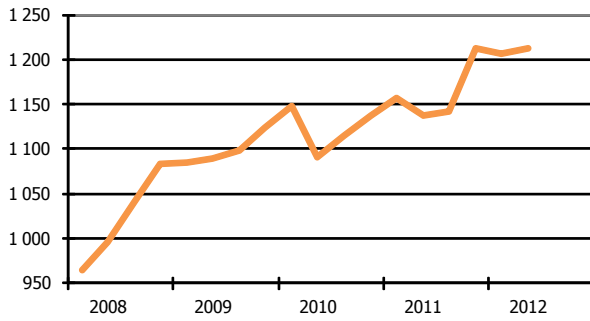


Source : IEDOM, données SURFI

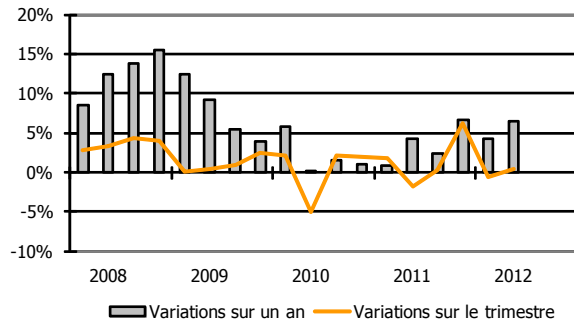
# L'endettement des entreprises

## Encours de crédit sain

En millions d'€

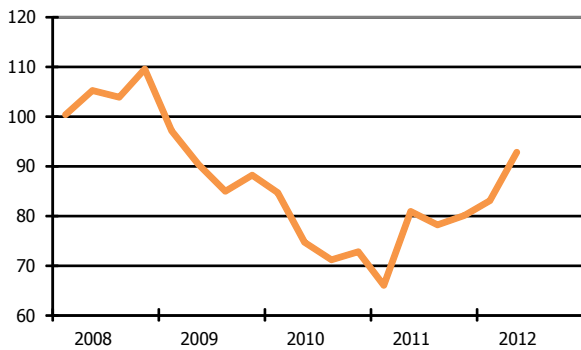


## Evolution de l'encours de crédits aux entreprises

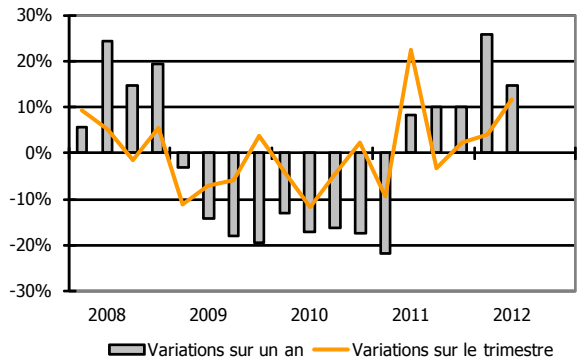


Source : IEDOM, données SURFI

En millions d'€

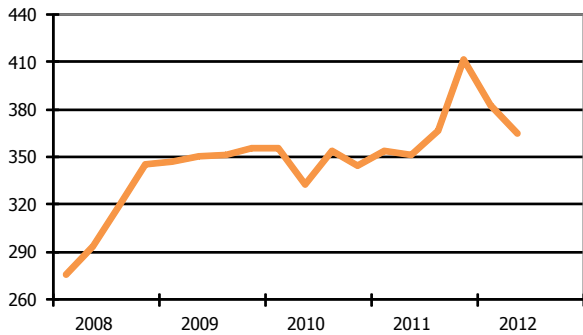


## Evolution en glissement

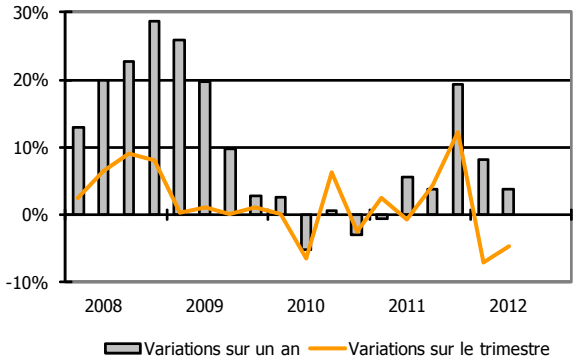


## Crédits d'investissement

En millions d'€

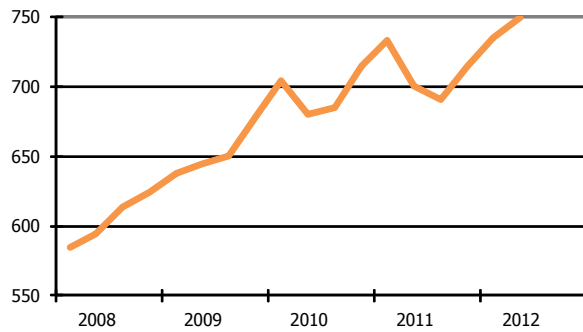


## Evolution en glissement

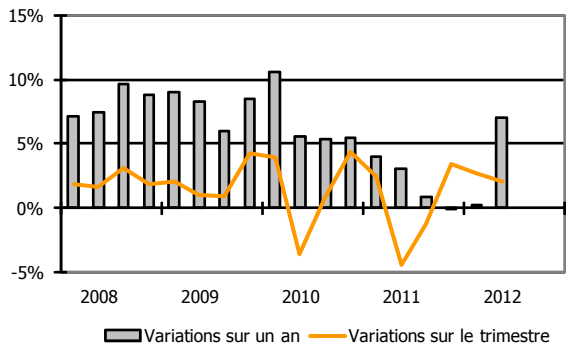


## Crédits immobiliers

En millions d'€



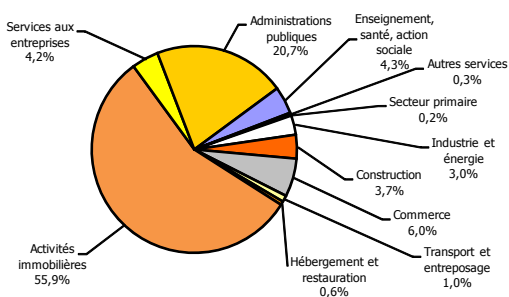
## Evolution en glissement



Source : IEDOM, données SURFI

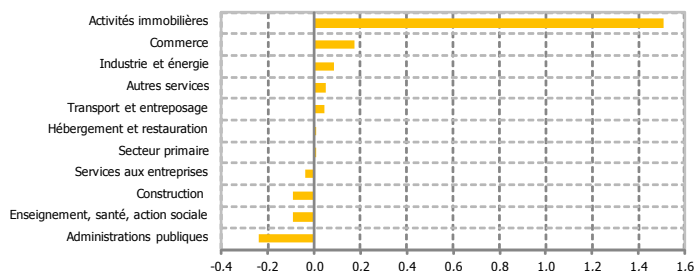
## 6- Les risques sectoriels<sup>4</sup>

Répartition des risques par secteur au 30/06/2012



Source : SCR de la Banque de France

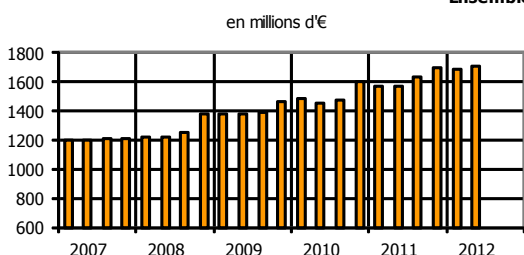
Contribution (en point) des secteurs d'activité à l'évolution trimestrielle de l'encours des risques déclarés au SCR au 30/06/2012 (+1,4 %)



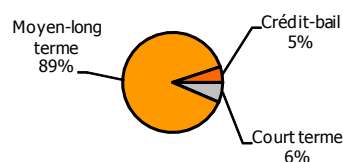
Source : SCR de la Banque de France

### Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

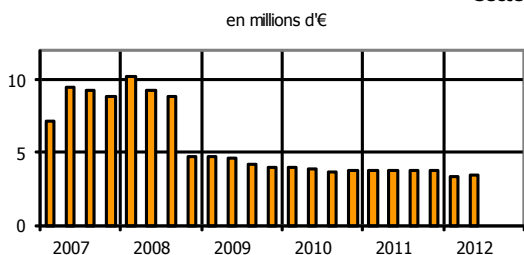
Ensemble des secteurs



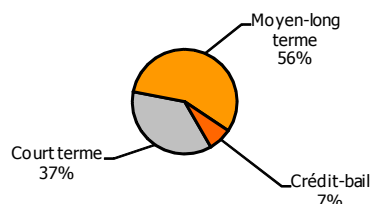
Structure en %



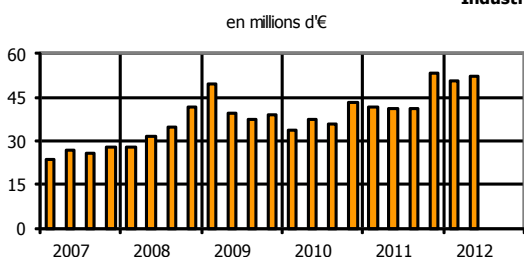
Secteur primaire



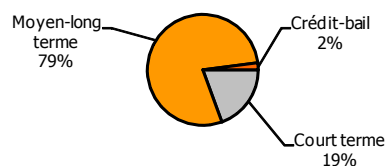
Structure en %



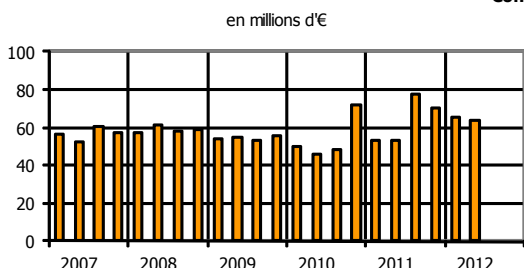
Industrie et énergie



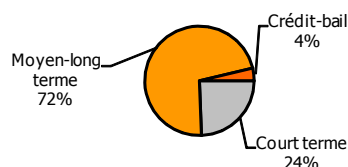
Structure en %



Construction



Structure en %

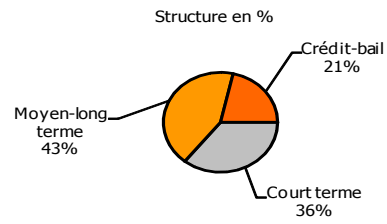
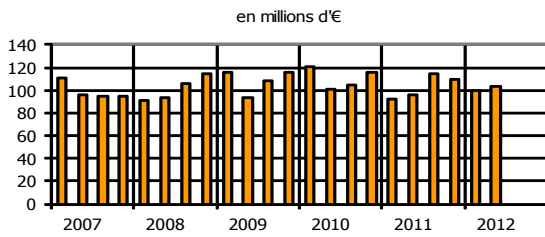


<sup>4</sup> Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés.

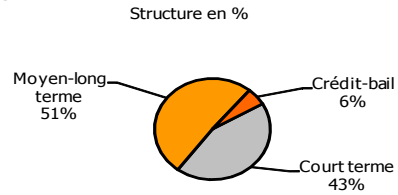
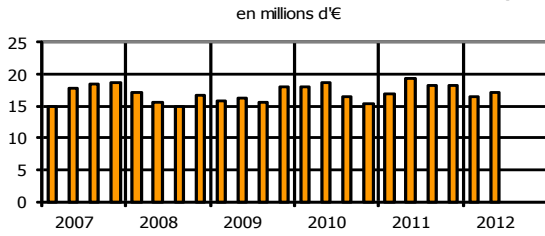
Les déclarations au SCR peuvent être actualisées par les établissements de crédit pendant un an. Il convient de garder une interprétation prudente de ces données en raison par ailleurs d'un taux de rejets des déclarations non-conformes relativement élevé dans les DCOM. En outre, compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,17 % de l'encours total à fin juin 2012, contre 3,55 % à fin décembre 2011.

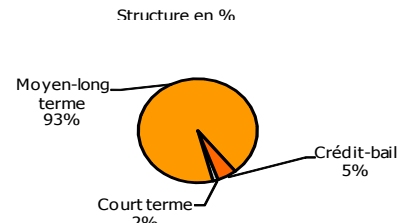
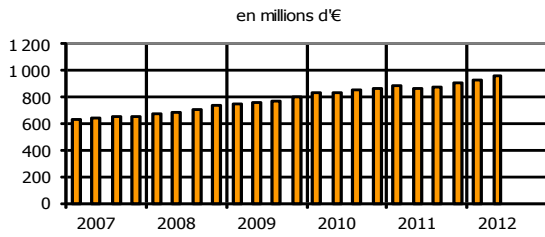
**Commerce**



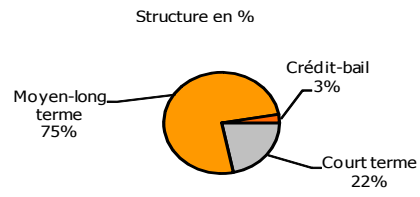
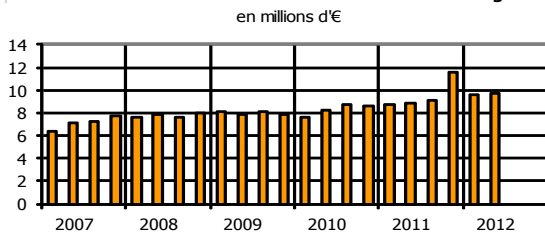
**Transport et entreposage**



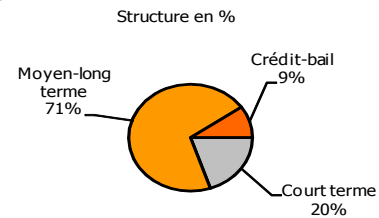
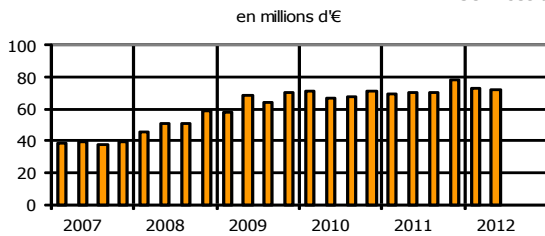
**Activités immobilières**



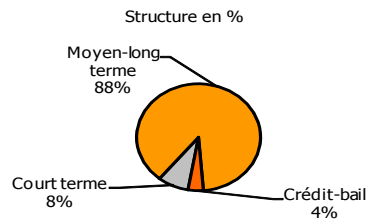
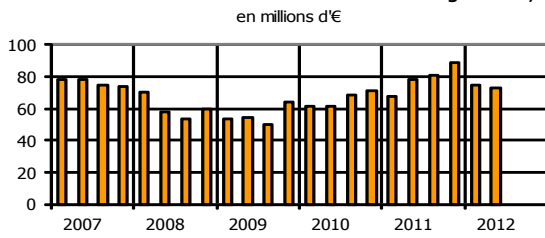
**Hébergement et restauration**



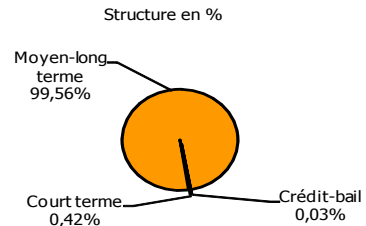
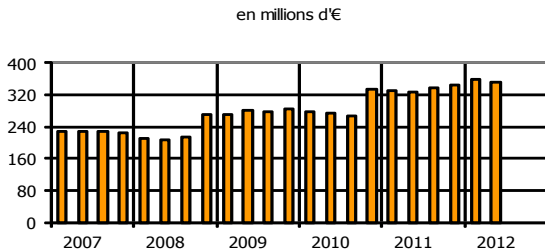
**Services aux entreprises**



**Enseignement, santé et action sociale**



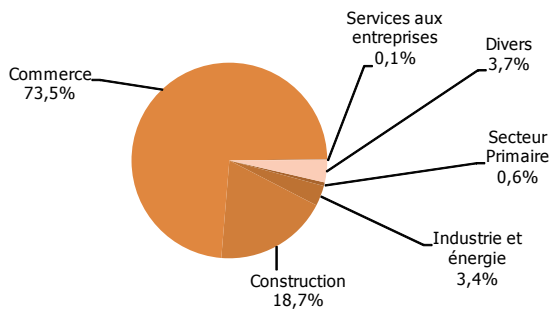
**Administrations publiques**



Source : SCR de la Banque de France

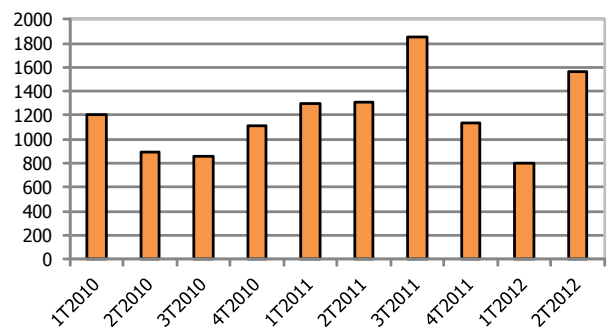
# 7- Indicateurs de vulnérabilité

**Répartition par secteur des Incidents de Paiement sur Effets en valeur au 2ème trimestre 2012**

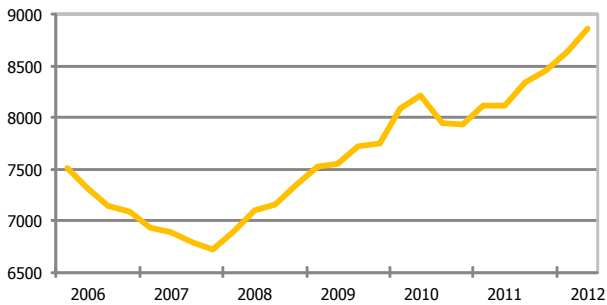


Source : FIBEN

**Incidents de paiement sur effets (IPE) en milliers d'€**

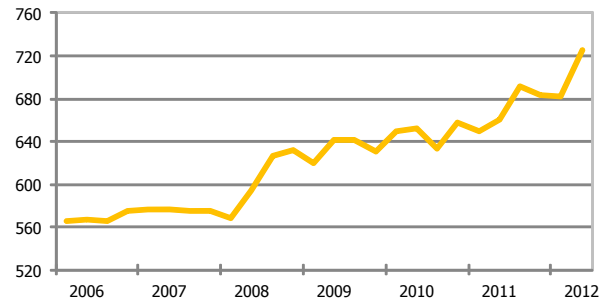


**Nombre de personnes physiques en interdit bancaire**



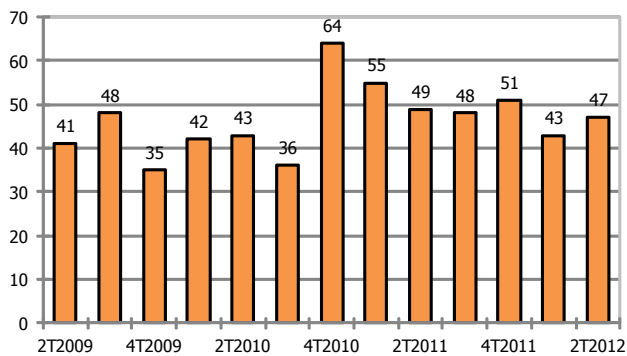
Source : IEDOM

**Nombre de personnes morales en interdit bancaire**



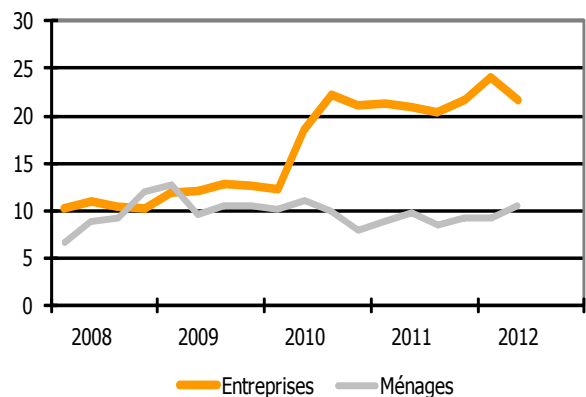
Source : IEDOM

**Nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement de l'IEDOM**



Source : IEDOM

**Créances douteuses nettes de la place en millions d'€**



Source : IEDOM, données SURFI

## 8- Rappel des taux

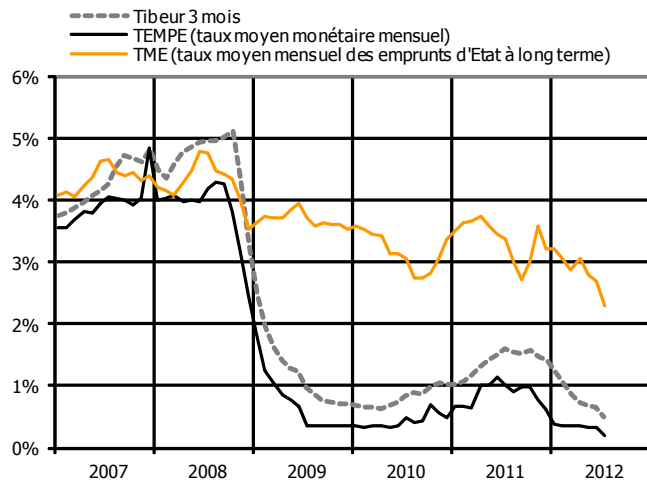
### 8-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (11/07/12)	0,75%
Taux de la facilité de dépôt (11/07/12)	0,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (11/07/12)	1,50%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er Août 2011)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/12)		0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)		0,38%

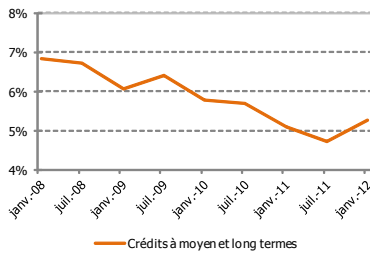
\* hors prime d'Etat

### 8-2 Principaux taux de marché



### 8-3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

Evolution du taux des crédits à moyen et long termes en Guyane



Source : IEDOM

Taux moyen pondéré

	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12
Crédits à moyen et long termes	6,07%	6,40%	5,79%	5,69%	5,09%	4,72%	5,27%

### 8-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

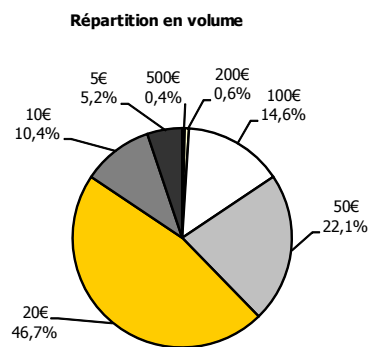
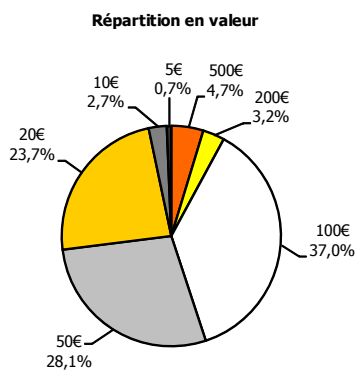
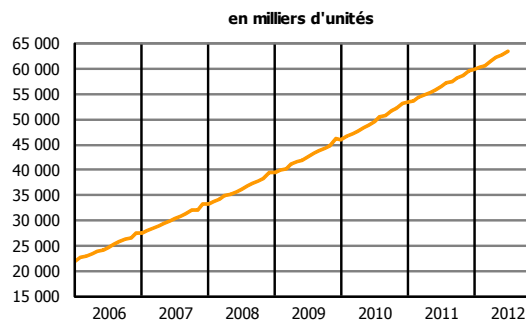
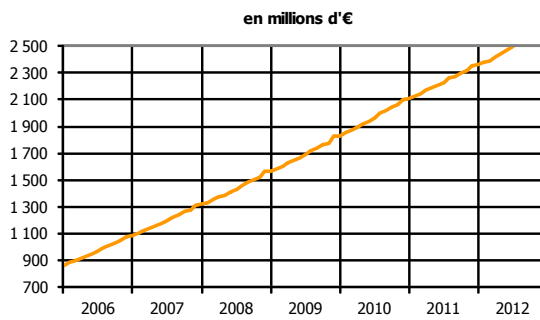
Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	2T2011	3T2011	4T2011	1T2012	2T2012	3T2012	
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers</b>						
	- Prêts à taux fixe	5,61%	5,97%	6,23%	6,24%	6,32%	6,36%
	- Prêts à taux variable	5,01%	5,33%	5,61%	5,83%	5,88%	5,81%
	- Prêts relais	5,99%	6,07%	6,28%	6,43%	6,48%	6,32%
	<b>Autres prêts</b>						
	- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €(*)	21,47%	21,41%	21,03%	20,65%	20,56%	20,25%
- Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1524 € et < ou = à 3000 €(*)	19,53%	19,37%	19,27%	19,15%	19,15%	19,24%	
- Prêts personnels et autres prêts > à 1524 € et < ou = à 3000 €	8,03%	11,22%	12,76%	13,98%	15,27%	16,40%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%	9,13%	9,61%	9,67%	8,99%	9,01%
	- Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable	5,01%	5,29%	5,52%	5,45%	5,35%	4,63%
	- Prêt d'une durée supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,77%	6,08%	6,36%	6,29%	6,37%	6,20%
	- Découvert en compte (**)	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%	13,67%	13,53%
	- A autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans	5,65%	6,00%	6,36%	6,53%	6,49%	6,01%

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

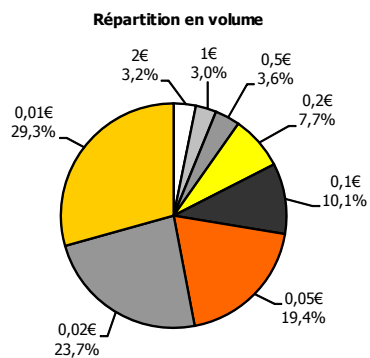
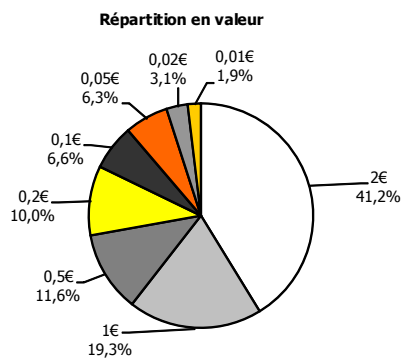
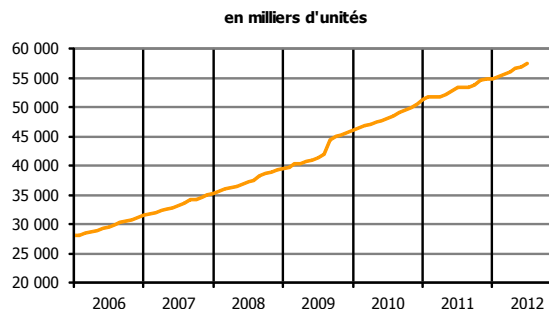
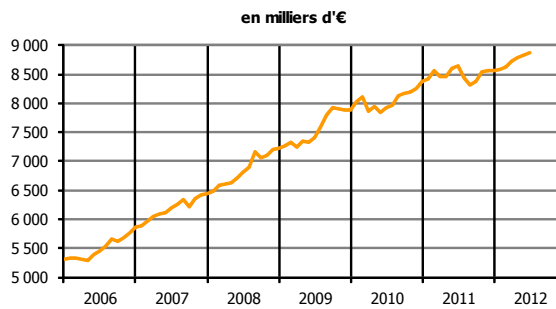
# 9- Monnaie fiduciaire

## 9-1 Emission nette cumulée de billets euros au 30/06/2012



Source : IEDOM

## 9-2 Emission nette cumulée de pièces euros au 30/06/2012



Source : IEDOM

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Florent DANION

Hervé KAHANE

Fabrice DUFRESNE

**INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex**

**Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76**

**Site Internet : [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : N. de SEZE

Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur : IEDOM

Achévé d'imprimer en septembre 2012

Dépôt légal : septembre 2012- n° ISSN : 0296-3116